



LE TAPA-SABLLIA

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVONAND | 25^E ANNÉE | N° 01 | MARS 2018



Le Pré de l'Hôtel de Ville avant sa transformation

© Y. Rod

UNE NOUVELLE PLACE DU VILLAGE

Dans ce numéro :

Conseil communal	2
Informations officielles	2-8
Vie associative	9-15
A votre service	16

Qui parmi les habitants n'a pas foulé l'herbe du Pré de l'Hôtel de Ville? Personne ou presque. Lieu de rencontre, de manifestations, de détente, il est devenu récemment lieu de résidence du marché hebdomadaire villageois.

Ce pré, cher aux Tapa-Sabllias, va devenir une vraie place du village grâce au projet présenté par la Municipalité.

Les différents espaces seront mieux définis, plus clairs, mais toujours en relation les uns avec les autres. Le but n'est pas de cloisonner, mais de favoriser les différents usages.

Fort de ce caractère, le Pré de l'Hôtel de Ville reprendra pleinement son rôle de place du village, dans un écrin de verdure, arboré, où il fera bon se retrouver.
(suite en page 4)

Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni le 4 décembre 2017 où il a traité les 4 objets suivants:

Préavis déposés:

Préavis 2017/18 – Vente d'un terrain communal, rue du Grand Jenoud 8, parcelle no 1814.

Préavis acceptés:

Préavis 2017/15 – Vente d'un terrain communal, ch. de l'Ancien-Stand 26, parcelle no 1860

Préavis 2017/16 – Prix du terrain des Goilles pour 2018

Préavis 2017/17 – Budget 2018

le 29 janvier 2018 où il a traité les 2 objets suivants:

Préavis déposés:

Préavis 2018/01 – Aménagement d'un espace public sur le Pré de l'Hôtel de Ville.

Préavis acceptés:

Préavis 2017/18 – Vente d'un terrain communal, rue du Grand Jenoud 8, parcelle no 1814.

et le 12 mars où il a traité les 3 objets suivants:

A l'heure de la mise sous presse de ce numéro, ses délibérations ne sont pas connues.

Préavis déposés:

Préavis 2018/02 – Rénovation des conduites d'eau Brit II

Préavis 2018/03 – Administration communale, aménagements extérieurs

Rapport et décision sur le

Préavis 2018/01 – Aménagement d'un espace public sur le Pré de l'Hôtel de Ville

Dates des prochains Conseils au Forum du Collège de Brit

23 avril 2018	20h00
22 juin 2018	19h00
lieu à définir	

Retrouvez les préavis sur le site de la commune: www.yvonand.ch

Consulter la composition des commissions permanentes sur www.yvonand.ch/conseil

Service de voirie en cas d'urgence

Notre service de voirie gère l'ensemble du réseau d'eau potable, de l'évacuation des eaux usées et claires, de l'éclairage public, de la signalisation, etc. sur le domaine public. Nous n'intervenons pas sur le domaine privé, mais pouvons vous conseiller.

En conséquence, si vous êtes le témoin ou subissez un problème dans les domaines précités, veuillez en aviser notre service de voirie au numéro de téléphone suivant:

024 430 23 41

En dehors des heures d'ouverture, un message vous indique la marche à suivre pour joindre notre service de piquet. Ce service fonctionne 365 jours par an, 24 heures sur 24, jours fériés y compris.

Attention, les SMS ou autre message ne sont pas pris en charge, seuls les appels sont traités.

Exemples de cas d'urgence à nous signaler:

- Fuite d'eau et écoulement sur la route, dans le terrain, sous un pont, etc.

- Fuite d'eau et écoulement entre le domaine public et votre bâtiment, nous intervenons pour la fermeture de la vanne de concession et vous dirigeons vers nos concessionnaires.
- Conduite communale d'évacuation des eaux usées bouchée, nous intervenons nous-mêmes ou ferons intervenir une entreprise. Nous ne rembourserons pas de factures d'entreprises appelées directement par les citoyens, sans avis de la voirie. Une intervention directe sur les conduites communales n'est pas autorisée.
- Arbre tombé sur la voie publique, ou autre matériau encombrant la chaussée.
- Tout danger sur le domaine public suite à accident, intempérie, vandalisme, etc.

Les appels du dimanche après-midi pour connaître l'horaire de la déchetterie ne sont pas considérés comme un cas d'urgence, merci d'y penser avant d'appeler. Notre site internet vous renseigne volontiers pour ce type d'informations.

Romano Dalla Piazza et François Noble



L'équipe de voirie au complet, de gauche à droite: MM. Olivier Gerritsen, Pasquale Manzi, Mateo Chapuisod, Jean-Luc Pillonel, Jean-Louis Pahud, Sébastien Charrière et Didier Gueissaz

Vers un déménagement provisoire de la déchetterie

La Municipalité d'Yvonand envisage de procéder à des travaux de réfection et d'aménagement autour de l'administration communale. Un préavis pour une demande de crédit a été déposé auprès du Conseil Communal, le 12 mars 2018. Le vote interviendra lors du Conseil Communal du 23 avril. En cas de vote favorable, les travaux seront réalisés début mai et devraient durer jusqu'à la fin juin 2018.

Dans ce contexte, la déchetterie de l'administration communale déménagera provisoirement sur la place de la gare. Deux emplacements sont envisagés. L'objectif est de maintenir un service minimum à la population durant les travaux et jusqu'à la remise en service de la déchetterie à son emplacement actuel.

Les démarches sont en cours auprès des CFF pour obtenir l'autorisation d'utiliser une partie de la place de la gare pour cette activité.

L'annonce des travaux et du déplacement provisoire sera affichée au pilier public et sur les 2 déchetteries communales.

Romano Dalla Piazza



isod, Tanguy Correvon, José Ortega,

Horaires d'ouverture des déchetteries

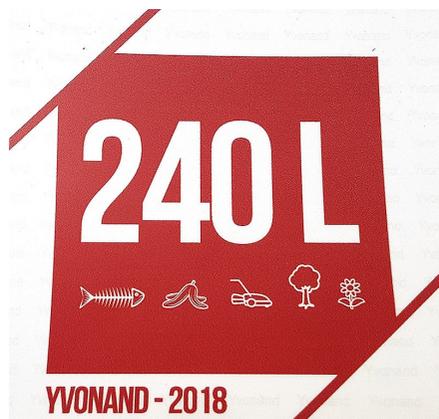
Bureau communal

Lu-Me: 7h30 – 17h30
 Jeudi: 7h30 – 18h30
 Vendredi: 7h30 – 16h30
 Samedi: 9h00 – 12h30

Les Vursys

Mercredi: 13h00 – 17h00
 Vendredi: 13h00 – 17h00
 Samedi: 13h00 – 17h00

Vignette déchets verts pour 2018



Les vignettes délivrées en 2017 restent valables jusqu'au 31 mars 2018.

Les vignettes 2018 sont en vente à l'administration communale durant les heures d'ouverture des bureaux:

lundi et mercredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
 mardi de 7h30 à 12h00
 jeudi de 13h30 à 17h30
 vendredi de 7h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30.

Un pré de l’Hôtel de Ville paré pour la flânerie

Place centrale au sein du village, lieu d’accueil des manifestations et du marché, le Pré de l’Hôtel de Ville va changer de visage. Des allées arborées et des nouveaux bancs et un espace de discussion inviteront à la promenade et à la rencontre. Pour les commerçants et les manifestations, les infrastructures électriques seront complétées. Le projet en détail.

Après un premier projet, l’aménagement du pré de l’Hôtel de Ville a été relancé en 2015. L’objectif? Créer un véritable espace public au centre du village. Une place dont la fonction est clairement définie. La population a été associée à cette démarche en 2015, par l’intermédiaire d’un questionnaire dans le Tapa-Sabllia. Parmi les souhaits les plus fréquemment cités: augmenter le nombre d’arbres, de bancs et pouvoir bénéficier de tables.

Le projet présenté au Conseil communal le 24 janvier dernier répond à ces souhaits. Une allée piétonnière longera le trottoir de la Grand’Rue. Elle se poursuivra sous la forme d’une allée arborée le long des rues du Vieux-Port et de la Tannerie. Là, des bancs offriront aux promeneurs quelques haltes pour se reposer ou échanger sous l’ombre bienvenue des arbres. Ces cheminements seront réalisés en

tout-venant carrossable pour permettre l’accès aux personnes à mobilité réduite, ainsi qu’aux poussettes. Les véhicules et stands des marchands pourront également y stationner lors du marché hebdomadaire.

La place restera pleinement disponible pour les organisateurs de manifestations. C’était l’une des exigences de ce projet. Des accès sont prévus le long de la Tannerie, mais équipés avec des bornes rétractables pour éviter le parking sauvage, régulier sur cette surface. Des points d’accès supplémentaires à l’électricité compléteront l’équipement de la place.

A noter que le marché hebdomadaire restera ouvert durant les travaux !

Le projet est devisé à 165'000 francs. Les travaux débuteront dès ce printemps 2018. La réponse est entre les mains du conseil communal. Le vote a lieu le 12 mars 2018. Elle ne nous est dès lors pas encore connue au moment de mettre sous presse.

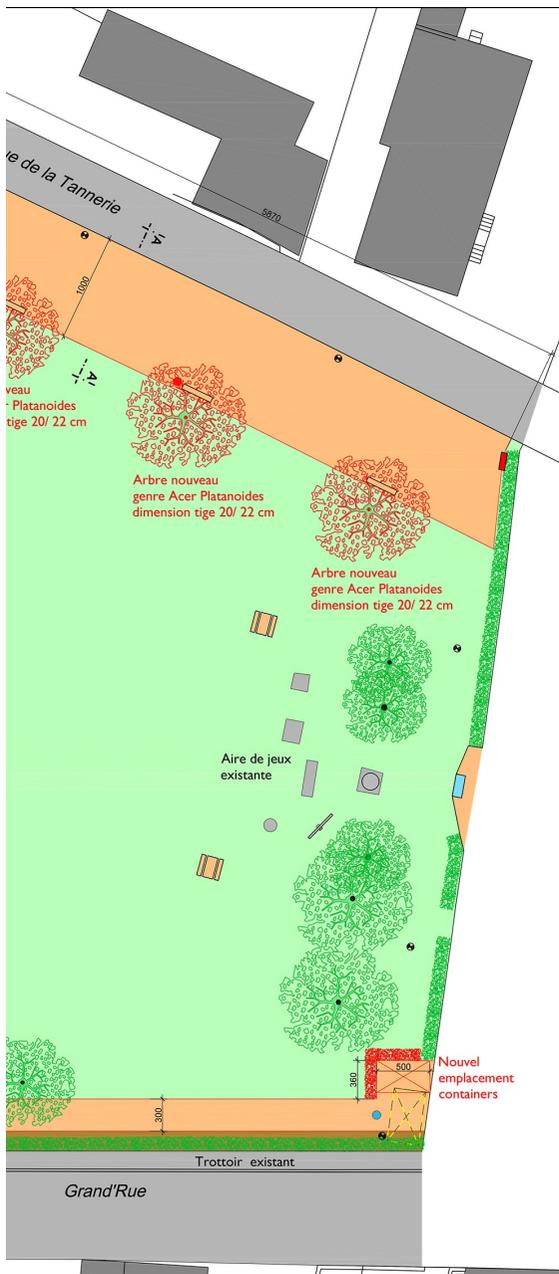
Yann Rod



Pré de l’Hôtel de Ville, automne 2016

© Y. Rod





Le marché

Local - Bio - Frais

C'est toute l'année

16h - 20h

Pré de l'hôtel de ville

Retrouvez-nous sur  @marcheyvonand

Annonce de travaux au Pré de l'Hôtel de Ville

En cas d'acceptation de la demande de crédit lors du Conseil Communal du 12 mars 2018, des travaux d'aménagement seront entrepris sur le Pré de l'Hôtel de ville.

Le marché hebdomadaire sera maintenu durant les travaux à son emplacement sur la rue de la Tannerie.

Agenda 21

Bilan et élan après 7 ans

En janvier 2009, l'entreprise SEREC remettait à la commune son « Evaluation de la politique communale en matière de développement durable ».

En 2010, les Tapasabllias avec l'aide du bureau Urbasol constituent 5 groupes de travail qui établissent une liste de projets en rapport avec le résultat de cette évaluation.

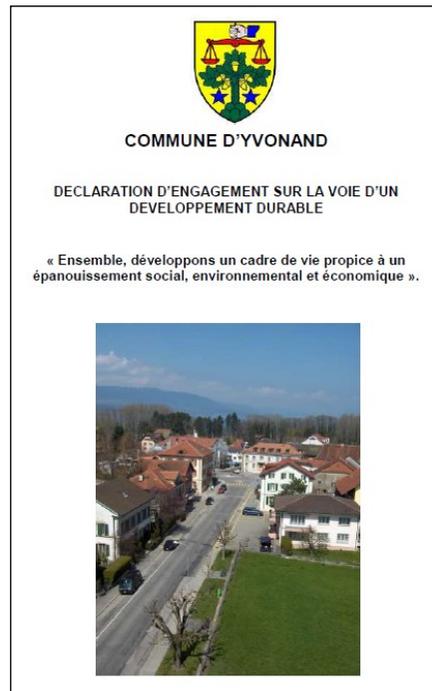
En 2011, la Municipalité signe la Charte Agenda 21 et : « s'engage à soutenir ces projets ...principalement dirigés vers une qualité de vie, avant tout sociale et reposant sur la communication, l'échange, la collaboration, le bien-être et la sécurité des jeunes, ainsi que sur les relations entre générations. Ils touchent également des thèmes tels que la mobilité douce, la mise en valeur des qualités de nature et de paysage déjà en place sur le territoire communal.

« Pour la mise en œuvre des projets futurs, la Municipalité souhaite continuer de s'appuyer sur la participation active des citoyens ». *

Suzanne Remache

* Extrait de la Charte Agenda 21

<http://www.yvonand.ch/vie-politique/reglements-et-tarifs/travaux-et-environnement/>



Une délégation municipale, ainsi que Mme Remache, déléguée Agenda 21, vous proposent une soirée de mise à niveau de ces projets :

Lesquels ont abouti ?

Lesquels vous tiennent à cœur ?

Y en a-t-il des nouveaux ?

Lesquels ont besoin de votre aide ?

Jeudi 26 avril à 20h

**Salle communale au-dessus du kiosque
Grand'Rue 15
à Yvonand**

L'agenda 21 est né lors du Sommet de la Terre à Rio en juin 1992. Il se compose de 27 principes pour un développement durable. Les collectivités publiques sont invitées à mettre en place des actions, à leur échelle, qui répondent à ces principes.

Yvonand figure parmi les 24 communes vaudoises qui se sont engagées dans une démarche de développement durable.

Agenda 21

Appel à l'aide pour la sauvegarde des berges de la Menthue

L'impaticente glanduleuse fait partie de la liste noire des plantes envahissantes; elle est donc une menace pour la nature, la santé et l'économie.

Cette plante se densifie entre autres sur les berges de la Menthue et étouffe les autres espèces ce qui provoque une grande baisse de la biodiversité. En fin de saison, elle laisse le sol à nu et les berges étant sans protection, les risques d'érosion augmentent.

Pour lutter contre son invasion, il existe une façon naturelle, facile et qui demande la contribution des habitants: l'arrachage avant la floraison.

Ainsi la commune vous propose de nous retrouver

**Samedi 26 mai 2018 à 9h
au camping de la Menthue**

Dès 8h30, café et croissant vous attendent.

La commune met des gants de jardin à votre disposition.

Le repas de midi est offert.

Merci de vous inscrire auprès de l'office du Tourisme ou de la commune ou au 076 386 12 37 (Suzanne Remache).

Cet événement complètera la traditionnelle journée de nettoyage des plages (Clean'Up Day) qui se déroulera le samedi 8 septembre. Bien sûr, nous profiterons aussi de ramasser les déchets au cours de l'arrachage de l'impaticente glanduleuse.



L'impaticente glanduleuse appartient à la liste des organismes exotiques envahissants interdits selon l'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement

Un nouveau responsable des finances à la Commune

Le 1^{er} décembre 2017, les Tapa-Sabllias découvraient un nouveau visage au sein de l'administration communale. M. Sylvain Etter a été engagé comme nouveau boursier suite au départ à la retraite de M. Jean Pierre Cachin. Rencontre:

M. Etter, pouvez-vous nous décrire votre parcours professionnel?

J'ai tout d'abord travaillé au sein de La Poste. J'y ai fait mon apprentissage comme secrétaire d'exploitation. Après mon certificat, j'ai été engagé comme collaborateur pendant 19 ans. J'ai occupé plusieurs postes dans le domaine des ressources humaines. Engagé ensuite à l'Etat de Vaud, j'ai poursuivi dans cette voie au sein du service du personnel, en charge des assurances sociales puis comme gestionnaire financier.

Passer de deux grands employeurs à la Commune d'Yvonand... cela représente un changement important?

Oui, effectivement! Je passe d'une grande structure comme l'Etat de Vaud, parfois lourde dans ses procédures, à une administration dont le travail est plus proche des habitantes et habitants. J'apprécie cette proximité. C'est en fait, cela qui m'a motivé à postuler. J'avais envie de quelque chose de plus petit, moins hiérarchisé. Un poste qui me permettait de gagner aussi en indépendance.

Est-ce que ce changement a eu d'autres conséquences dans votre quotidien?

Oui! Le plus important, ce sont les trajets. Comme j'habite dans la commune, mes déplacements se sont réduits à leur minimum. Je gagne en confort de vie!

Comment se passe votre intégration au sein de l'administration communale?

L'intégration se passe très bien. J'ai la chance de pouvoir bénéficier de l'appui de l'ancien boursier, qui travaille encore trois matinées par semaine durant quelques mois. Il est là comme appui en cas de besoin.

L'environnement de travail est néanmoins différent, dès lors que nous travaillons dans le cadre d'une petite équipe de quelques collaboratrices et collaborateurs.

En quoi consiste la fonction de « boursier communal »?

C'est un métier très concret... et important, à la fois pour le fonctionnement de la commune et pour son personnel! Comme pour toute entreprise, il s'agit tout d'abord de tenir la comptabilité, régler les factures et veiller à ce que la commune dispose de liquidités suffisantes. Régler les contentieux. Il faut aussi gérer les emprunts. Pour les autorités, il faut chaque année établir un budget et

boucler les comptes communaux. Et chaque mois, il faut veiller au paiement des salaires incluant les différents décomptes des assureurs sociaux.

Cette fonction est souvent vue comme austère. Est-ce le cas?

Difficile à répondre à cette question. Il est important de rester ouvert auprès de la population et, par exemple, lors de l'envoi d'une nouvelle taxe, en expliquer précisément les raisons.

Le terme « boursier » est très vaudois, vous convient-il?

Je préférerais le terme « Responsable des finances ».

Au niveau des finances, quels sont pour vous les points à suivre ces prochaines années?

Ce sont les éléments connus depuis quelques années déjà et régulièrement mentionnés par la Municipalité: l'augmentation de la population et l'adaptation des infrastructures.

Propos recueillis par Y. Rod

Sylvain Etter est au bénéfice d'une maturité commerciale, d'un brevet RH et d'un diplôme d'économiste d'entreprise. Il est âgé de 54 ans, il vit en couple et a deux enfants. Il habite à Yvonand.

Quel est le lieu dans la commune où vous aimez vous rendre?

Le bord du lac.

Que diriez-vous d'Yvonand à une personne de passage?

Il fait bon vivre à Yvonand, en raison de la proximité du lac, des commerces qui offrent une large palette de produits, des établissements publics agréables, avec de belles terrasses, et sans oublier l'amabilité des habitants.



Lutte contre les chenilles processionnaires du pin



Chenilles processionnaires du chêne
© FNP

Il est urgent et impératif de lutter contre les chenilles processionnaires du pin. Des cocons blanchâtres sont visibles dans la cime des pins et témoignent de leur présence. Les chenilles hivernent dans ces nids et se nourrissent des aiguilles des arbres. Très tôt au sortir de l'hiver, elles quittent leurs nids et migrent vers le sol. C'est à ce moment que le risque de contact avec les poils urticants de ces chenilles est important. Ceux-ci peuvent provoquer des troubles ou des réactions allergiques graves. Il faut par conséquent à tout prix éviter d'approcher et de toucher les chenilles.

En cas de découverte de cocons, adressez-vous à votre paysagiste ou votre spécialiste en soins aux arbres pour procéder à l'élimination des indésirables. Conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat du 7 décembre 2005, la lutte contre cet insecte est obligatoire.

Les nids doivent être coupés ou des pièges doivent être posés, les insectes devant être brûlés.

Les chenilles processionnaires font partie de notre environnement naturel et leur développement est vraisemblablement inéluctable, compte tenu de l'évolution du climat. Il n'est donc pas envisageable de les exterminer complètement. Tout au plus peut-on tenter de limiter les situations les plus conflictuelles.

L'évolution des populations de chenilles processionnaires se manifeste de manière graduelle, l'insecte pouvant pulluler 1 à 3 années de suite. Entre deux culminations, parfois espacées de nombreuses années, les chenilles sont discrètes bien qu'elles puissent apparaître localement.

Les fermes foraines de La Grand'Moille en passe d'être alimentées en eau potable et défense incendie

Constatant une importante diminution de leur approvisionnement en eau potable via des sources privées, depuis quelques années et plus particulièrement en automne 2017, les habitants de La Grand'Moille se sont adressés à la commune pour une aide et une solution à leur problème.

Le cas, étudié et traité en urgence, a permis de concevoir rapidement un projet de connexion avec le réseau d'eau potable de la commune de Villars-Epeney, ceci avec toutes les autorisations nécessaires et le subventionnement cantonal. Les travaux pris en charge par la commune d'Yvonand, à la suite de conventions passées avec les habitants de la Grand-Moille et la commune de

Villars-Epeney, ont commencé à fin janvier pour une mise en service début mars.

La conduite de 800 mètres a été posée par l'entreprise Zmoos dans une exécution dite à la trancheuse soit la pose des canalisations simultanément à l'exécution de la fouille. Ce mode de faire se montre moins onéreux qu'une fouille traditionnelle.

Voilà nos citoyens de La Grand'Moille avec un gros souci en moins !

La commune d'Yvonand remercie la Municipalité de Villars-Epeney pour sa précieuse collaboration dans le règlement de ce problème.

François Noble



Contactez l'administration

Secrétariat municipal:
Tél. 024 557 73 05
greffe@yvonand.ch

Bourse communale:
Tél. 024 557 73 07
bourse@yvonand.ch

Contrôle des habitants:
Tél. 024 557 73 00
controle.habitants@yvonand.ch

Bureau technique:
Tél. 024 557 73 02
technique@yvonand.ch

Service de voirie:
Tél. 024 430 23 41
voirie@yvonand.ch

En permanence:
www.yvonand.ch

Ondes de choc

Prénom: Mathieu

Le 30 janvier 2018, les Tapa-Sabllias ont pu assister à l'avant-première du film de Lionel Baier « Prénom Mathieu ».

À l'été 2016, le village s'est transformé en vaste plateau de tournage. Du collège à la rue des Rosiers, en passant par Cheyres, le collège de Brit et les rives du lac, la caméra de Lionel Baier a filmé Yvonand sous l'angle des années 1980, date où se déroule l'histoire. Le lieu, il l'a choisi lors d'un trajet Berne – Lausanne. Parce qu'il y a vécu, mais aussi parce que le village a conservé des infrastructures que l'on ne trouve plus ailleurs. Les fils électriques aériens, par exemple, qui rythment le film.

De nombreux Tapa-Sabllias ont eu la chance de vivre l'expérience d'un tournage... et pour les plus jeunes d'entre eux, de découvrir la mode des

années 1980. Tous les participants ainsi que les habitants étaient invités le 30 janvier 2018 à la salle polyvalente pour l'avant-première. Pour Lionel Baier, il s'agissait de la première projection grand public, après avoir présenté son film aux Journées de Soleure. Ce sont près de 300 personnes qui ont pu ressentir, par l'intermédiaire de ce récit, les conséquences d'un fait divers sordide sur une famille, sur un village. La soirée a été l'occasion de retrouvailles et de riches échanges.

Le film en résumé

Prénom: Mathieu

De Lionel Baier.

Avec Maxime Gorbatchevsky, Michel Vuillemoz, Ursina Lardi, Pierre-Isaïe Duc, Mickael Ammann, Adrien Barazzone, Nastassja Tanner.

Dans les années 1980, Mathieu, 17 ans, est le seul rescapé d'un tueur en série qui défraye la chronique. Blessé, traumatisé, il essaie de reprendre pied dans la vie de sa famille et de son village. Malgré la bienveillance des uns et des autres, le quotidien de Mathieu ne retrouve pas la douceur d'avant. Grâce à une incroyable mémoire photographique, et l'aide d'un policier intuitif, l'adolescent va réussir à réaliser le portrait robot de l'agresseur, ce qui va mener à son arrestation. Mais pour Mathieu, rien n'est fini...

Yann Rod

Diffusion sur la RTS: 25 avril 2018

www.bandeapartfilms.com



Le tournage au collège en 2016 et avant-première à la salle polyvalente

© Y. Rod

La Fête du printemps sur les 5 continents

Samedi 24 mars, les rues du village prendront les couleurs des cinq continents.

Depuis plus de 5 ans, un bel et coloré événement s'est installé au village. Aux alentours du passage de l'hiver au printemps, a lieu désormais la traditionnelle Fête du printemps. Elle est organisée par les 4 structures de garde d'enfants d'Yvonand et des villages alentours, soit les accueillantes en milieu familial, le jardin d'enfants Brin d'herbe, la garderie Le Château de sable et l'UAPE des Castors. Réunies au sein d'un comité d'organisation, elles définissent chaque année un thème unique. Entre jeux olympiques et coupe du monde de football, le monde se retrouvera à Yvonand le 24 mars prochain. Les enfants iront en effet chercher leur inspiration dans le thème des 5 continents.

Le cortège partira à 10h15 de la salle polyvalente et suivra le parcours suivant: rue de la Tannerie, Rue du Vieux-Port, rue du Docteur Gallandat, Impasse des Pommiers, Rue des Vergers, Avenue du Temple, Avenue de la Gare, puis retour à la salle polyvalente à 11h.

Parents, grands-parents, habitantes et habitants, venez toutes et tous nous rejoindre à l'issue du cortège pour prolonger ce moment. Vous pourrez vous restaurer et vous désaltérer tout en échangeant entre parents, personnel des structures et membres des comités respectifs. Le bénéfice de cette journée servira à préparer l'édition de l'année prochaine!

Le comité d'organisation tient à remercier tous les parents, ainsi que ses partenaires et sponsors qui permettent que cette fête existe, en particulier la Municipalité d'Yvonand, la Guggenmusik Les Tortugas, la boucherie et alimentation Mingard, la COOP et la boulangerie Ackermann.

Le comité d'organisation

Délais rédactionnels et parutions du Tapa-Sabllia

N° de juin 2018

Délai rédactionnel 15.05.
Parution 15.06.

N° de septembre 2018

Délai rédactionnel 15.08.
Parution 15.09.

N° de décembre 2018

Délai rédactionnel 15.11.
Parution 15.12.



L'édition 2017 sur le thème de la mode

© Y. Rod

Promotion Santé Vaud

Initiation gratuite au Nordic Walking



«Ça marche ! Bouger plus, manger mieux» est un programme de [Promotion Santé Vaud](#) (anciennement Liges de la santé), cofinancé par le Canton de Vaud et la Fondation Promotion Santé Suisse.

Le programme a pour mission de:

- promouvoir un environnement favorable à la santé pour l'ensemble de la population
- augmenter la quantité d'activité physique pratiquée par les personnes sédentaires et celles en surpoids
- prévenir le surpoids et l'obésité en particulier chez les enfants et les adolescents
- diminuer à long terme les risques liés à une trop grande sédentarité et à une alimentation défavorable à la santé
- permettre un accès équitable de la population aux prestations proposées.

Dans le cadre de ce programme, une initiation gratuite au Nordic Walking est proposée à la population.

Venant de Finlande, le **NORDIC WALKING** peut se traduire par «marche nordique». Il s'agit d'une technique de **marche rapide qui se repose sur l'utilisation de bâtons**.

Ceux-ci ont l'avantage de bien faire travailler le haut du corps (bras, dos, abdominaux, etc.) tout en déchargeant les membres inférieurs.

Le Nordic Walking est ainsi adapté aux personnes qui souffrent de douleurs articulaires. De plus en plus populaire, cette discipline fait également dépenser plus d'énergie que le Walking.

Initiation à Yvonand Infos et inscriptions

Mercredi 16 mai de 19h à 20h30
Rendez-vous au parking de l'école

Inscriptions auprès de
Corinne Terrettaz,
021 623 37 43 ou
corinne.terrettaz@fvls.vd.ch

Plus d'infos sous
www.allezhop-romandie.ch
www.ca-marche.ch
www.ligesdelasante.ch



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

A l'agenda

- 17 mars
Pétanque - Loto
Salle polyvalente
- 24 mars
Fête de printemps
Salle polyvalente
- 24 mars
Chœur Harmonie - Loto
Salle polyvalente
- 25 mars
Concert Trio Joy
Temple
- 6 avril
Pêcheurs en rivière - Loto
Salle polyvalente
- 13-14-15 avril
Jeunesse - Course aux oeufs
Salle polyvalente
- 22 avril
Pleins-Jeux - AG et Concert
Temple
- 26 avril
Agenda 21 - Séance
Salle communale au-dessus
du kiosque
- 3 mai
Samaritains - Don du sang
Salle polyvalente
- 5 mai
Wakeboard - Repas de soutien
Salle Polyvalente
- 18 mai
FC - Repas de soutien
Salle polyvalente
- 19 mai
Ecole de musique
Salle polyvalente
- 26 mai
Vide-greniers
Salle polyvalente
- 26 mai
Arrachage de l'impatiente
Camping de la Menthue
- 27 mai
Sté hippique - Portes ouvertes
Club house des Vursys
- 2 et 3 juin
Pleins-Jeux - Concert
Temple
- 14 juin-15 juillet
FC - Mondial Russie
Terrasse de l'Hôtel de la Gare
- 15-17 juin
CNTY - Fête du Port
Port

Marcha-Sabllia

L'an passé, c'était La Menthue, cette année, c'est le tour du Lac de Neuchâtel !

Eh oui ! Après avoir parcouru La Menthue l'an dernier des sources à l'embouchure, cette année (la 5^{ème} des Marcha-Sabllia), nous ambitionnons de faire le tour du lac à pied – en y mettant le temps qu'il faudra. Mais pour varier un peu, entre chaque étape nous intercalerons des marches dans d'autres coins du pays.

Voici donc un petit aperçu des trois premières sorties 2018 – ouvertes gratuitement à tous les bons marcheurs pas pressés:

Le mercredi 21 mars 2018, au départ de Suchy, nous irons admirer les jonquilles sauvages du Mormont et les sentiers du Canal d'Entreroches, non sans avoir au préalable passé par Penthéraz, le Golf du Brésil et Le Coudray – soit une marche de 3-1/2 heures.

Si vous souhaitez venir, soyez en gare d'Yvonand pour le train de 8h33 avec un billet simple course pour Suchy (bus de 9h04 depuis Yverdon) et un pique-nique. Pour le retour en train, nous achèterons le billet à Eclépens, et devrions nous retrouver à Yvonand vers 15h00 (14h30 à Yverdon).

Le mercredi 18 avril 2018, nous ferons la première étape (à ne pas manquer) du tour du Lac de Neuchâtel, en cheminant d'Yverdon Gare à Cheyres (soit 4 heures de marche). Possibilité de s'arrêter à Yvonand après 3 heures de marche. Départ à 9h15 de la Place de la Gare d'Yverdon (train de 9h03 à Yvonand). Retour de Cheyres par le train de 14h29.

Le mercredi 16 mai 2018, au départ de Thierrens, nous allons marcher pendant 3-3/4 heures autour de Vuissens et son terrain de golf, en passant par Démoret et Denezy, tantôt sur Vaud, tantôt sur Fribourg. Rendez-vous à Yvonand pour le train de 9h33 ou à Yverdon pour le bus de 9h46. Retour à Yvonand vers 18h30.

Renseignements complémentaires et cartes topo:

Auprès du chef de course
pierre.steiner@hispeed.ch

ou :

Office du tourisme d'Yvonand :
Tél. 024 430 22 02

A la découverte du trésor de l'Espace Gutenberg

Bois gravé coréen

Ce magnifique bois gravé, récupéré à la déchetterie d'Yverdon-les-Bains, représente sur chaque face 2 pages d'un livre, avec son titre au centre.

Cette technique de gravure a été utilisée en Corée entre 1200 et 1700.

La planche est découpée dans du bois avec les fibres debout. A chaque extrémité, une sorte de « poignée » est ajustée.

Le graveur colle sur la planche une feuille blanche sur laquelle est écrit le texte à graver que l'on place côté bois.

Il humidifie ensuite la feuille pour en faire ressortir le texte par transparence.

Le texte apparaît ainsi à l'envers sur le bois, prêt à être gravé pour obtenir une impression à l'endroit.

Avec un ciseau et un marteau, l'artisan découpe la matière autour des lettres

pour obtenir au final une gravure prête à l'impression.

Pour cette dernière étape, il va encrer son bois avec un large pinceau enduit d'encre. Une feuille de papier, faite à

la main, est couchée délicatement sur le bois et l'impression se fera avec une brosse passée plusieurs fois sur le papier.



Ouverture de l'Espace Gutenberg:

Vous êtes les bienvenus à la petite Amérique 2 **les mardis dès 19h30**.

Pour les groupes, on organise des visites sur demande avec guide et démonstrations.

Informations complètes sur
www.espacegutenberg.ch

Concerts Pleins-Jeux au Temple d'Yvonand

Dimanche 22 avril 2018

17h00 Assemblée générale de l'Association

18h00 Concert

**Jeanne Gollut à la Flûte de Pan et
Alexandre Cellier à l'orgue et au piano**

Musiques tziganes et d'ailleurs. Quelques surprises instrumentales et des compositions des artistes agrémenteront également ce programme.

Il n'est pas nécessaire d'être membre de l'Association pour prendre part à cette soirée qui vous permettra de voyager dans différents pays des Balkans.

Entrée libre, collecte



Samedi et dimanche 2 et 3 juin 2018

19h00 Concert

**Barbara Furtuna
Voix corses en concert au Temple**

Yvonand est la seule étape en Suisse romande sur une tournée de 22 concerts en Europe.

Une réservation est obligatoire dès le 26 mars à l'Office du Tourisme d'Yvonand mais attention, le placement est libre.

024 430 22 02 ou tourisme@yvonand.ch

Billetterie à l'entrée du Temple dès 17h30.
Ouverture des portes à 18h.

Les places non numérotées sont réservées jusqu'à 20 min avant le concert.

Entrée avec réservation, collecte à la sortie



DEVOIRS SURVEILLES

Pour faire de l'avance à mes devoirs et travailler dans le calme

JE VAIS AUX DEVOIRS SURVEILLES.



C'est juste après l'école le lundi, mardi et jeudi, pendant 1 heure et demi, nous sommes toujours une bonne équipe sous le regard bienveillant d'un-e adulte qui en cas de besoin peut nous aider. Et en plus nous avons droit à une petite collation.

Viens nous rejoindre et tu auras plus de temps pour toi à la maison.



Pour tout renseignement Catherine Favre coordinatrice
024 430 14 88 catfavre22@hotmail.com

Découvrir la pêche en rivière

La société Vaudoise de pêche en rivière (SVPR) section du Nord Vaudois organise une école de pêche. Vous êtes amateurs de nature et d'activité en plein air? Cette formation répartie sur 4 samedis matins a pour but de faire découvrir les plaisirs de la pêche en rivière, mais aussi toutes les variétés et espèces de poissons qui habitent nos cours d'eau.

LA FORMATION EN UN COUP D'OEIL

- Avoir 12 ans ou plus
- 4 samedis matins (2 de théorie + 2 de pêche en étang)
- Matériel de pêche fourni sur place
- Collation servie à chaque séance
- Coûts : 50 francs tout compris

Le nombre de places est limité, inscrivez-vous vite auprès de:

Frédéy Steinmann
Avenue de Mordagne 15
1462 Yvonand

e-mail : fredy.steinmann@hotmail.com

Tel : 079 / 466'38'66



Eglise de Riaz

Samedi 7 avril 2018 - 20h00

Concert

Choeur de la Confrérie du Gruyère
dir. René Berset

Choeur Harmonie d'Yvonand
dir. Raoul Baumann

Entrée libre



Concert exceptionnel !
Dimanche 25 mars à 17h
au Temple d'Yvonand
« De l'ombre à la lumière,
un chemin vers Pâques »



Le Trio JOY

Avec Yukiko Okukawa au violon,
Koichi Kosugi à la contrebasse et
Jacques-Etienne Rouge au clavecin

Œuvres de H.I. Biber, JS Bach etc.

Entrée libre, chapeau pour la paroisse



Section d'Yvonand & environs

**COURS SAUVETEUR 2018 à Yvonand
POUR LE PERMIS DE CONDUIRE
Attestation valable 6 ans**

Vendredi 20 mars

Samedi 21 mars

À la salle des sociétés de la Petite Amérique
CHF 139.- (durée 10 heures)

INSCRIPTION: Par téléphone: 0848 848 046 ou
sur Internet: www.samaritains.com

**Don du sang le jeudi 3 mai 2018
à la salle polyvalente de 16h à 20h.**



Votre section des samaritains d'Yvonand et environs
samayvonandenv@outlook.com

**Carnet nécrologique
Jacqueline Mercier**



Nous t'avons connue Mademoiselle Ruchat, maîtresse d'école, tu deviens Madame Jacqueline Mercier. Tu quittes tes élèves après la naissance de tes trois enfants et te dévoues toute entière à ta famille et à l'entreprise que tu gères avec ton mari René.

Dans les années 80, après avoir suivi un cours samaritains, tu acceptes un poste au sein de notre Comité... Te voilà embarquée dans une belle aventure.

Tu participes aux cours, aux exercices, aux postes de secours et aux grandes assemblées.

Nous pouvons toujours compter sur toi pour nous conseiller : ta gentillesse, ta clairvoyance, ta sagesse et ton excellent français nous sont fort utiles...

Tu es toujours là, aux dons du sang, à nos marchés... Ces dernières années, tu viens, même avec ton rolator, acheter nos pâtisseries et partager un moment avec nous.

A la veille de Noël, tu rejoins les étoiles...

Nous garderons de toi, ton sourire, ta bonne humeur, tes mots doux...

Tu resteras à jamais dans nos cœurs.

Samaritains d'Yvonand et environs

L'Association Chemin Fleurs de Bach vous propose

Un moment de détente et créativité sur le Chemin Fleurs de Bach

Le vendredi 23 mars 2018 de 10h à 12h et

Le mercredi 25 avril de 14h à 16h



RDV à la Gare d'Yvonand

Activité en plein air, habits et chaussures convenables ; pensez prendre à boire

En cas de pluie l'activité est annulée

Ce moment créatif est offert par Mmes Zeidan et Chassot

Inscription souhaitée et demande de renseignement : cheminfleursdebach@hotmail.com



Commerçante à Yvonand depuis 8 ans déjà, j'ai à cœur de continuer à vous servir. Je suis donc à la recherche d'un **local** ou d'une **pièce** comprenant wc et lavabo d'environ 20 m² à discuter ainsi que le loyer.

079 443 59 90

Impressum

Editeur responsable: Commune d'Yvonand

Comité de rédaction et rédaction (sauf ment.): F. Noble, R. Dalla Piazza, Y. Rod (coordination)

Mise en page: S. Gobalet Stauffer

Photos (sauf ment.): Y. Rod, F. Noble

Imprimerie: artgraphic cavin sa, Grandson



Nouveau à Yvonand !
 Exposition-vente de ferblanterie d'art : Girouettes, soleils, jardinières, etc.
 Ma- Ve : 17h - 18h30 ou sur rendez-vous
 Ch des Cerisiers 22 - 1462 Yvonand - Tél 024 434 20 60
 Natel 079 630 83 13 - gvivian@bluewin.ch



FITNESS SANTÉ

Salle de musculation
 Sauna – Hamman – Solarium
 Cours collectifs - Body Coach
 Rte de Rovray 21 - 1462 Yvonand

www.fitness-sante.ch
 024 430 30 98



SEBASTIANO ALIBERTI

Réparation toutes marques
 Peinture au four
 Véhicule de remplacement
 Marbre de redressage
 Remplacement de pare-brise
 Service pneus

Tél et Fax +41(0) 24 425 59 77
 Mobile +41(0) 79 684 18 77
 Le Grand Nouz 13
 CH - 1404 Cuarny
 carro.aliberti@bluewin.ch
 www.carrosserie-aliberti.ch



Institut Glorimex

Gloria Dougoud, masseuse diplômée
 + de 20 ans d'expérience au service du bien-être

Massage à la bougie chaude

Le massage à la bougie est une technique relaxante, dynamisante, stimulante et calmante. Les bougies utilisées possèdent un point de fusion très bas afin de permettre une liquéfaction rapide sans aucun risque de brûlures;

Riches en huiles essentielles, elles sont un élément à la fois naturel et pur agissant directement sur les sens et la peau.

Grand Rue 31, Yvonand
 Tel. 024 430 15 36
 Mob. 079 612 0280
 glorimex@bluewin.ch
 www.glorimex.com

Votre publicité ici?

Les fichiers doivent être transmis à la date mentionnée p. 10 au plus tard, sous forme électronique à l'adresse sandrine.gobalet@yvonand.ch.

Données: **Textes:** word **Images:** JPEG.

Annonce prête au bon format: JPEG ou PDF

Format et prix des publicités:
 1/4 page (9x 11.8 cm): 120.–
 1/8 page (9 x 6.2 cm): 60.–